

*La voie de concertation
en développement régional et durable*

04-05



Rapport | *annuel*

Table | *des matières*



| | |
|--|----|
| Message du président | 3 |
| Mot de la direction | 4 |
| Mot du ministre responsable de la Montérégie | 4 |
| Les administrateurs | 5 |
| Activités administratives | 6 |
| Activités de gestion de fonds | 9 |
| Activités structurantes | 13 |
| Activités de concertation | 17 |
| Activités de représentation | 19 |

Message | *du président*

L

année 2004-2005 a été une année charnière pour la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est. En effet, en cette année d'implantation, de structuration et de transition, les défis étaient de taille.

Cette transition vers un nouveau modèle de gouvernance régionale, l'organisme se devait de la faire rapidement et en douceur, et ce, bien que les changements étaient majeurs. Dû à l'établissement de trois CRÉ sur le territoire de la Montérégie, il fallait réviser la composition du conseil d'administration, élaborer des règles de régie interne, embaucher la permanence, aménager le siège social, etc., et ce, sans compter les nombreux mandats de concertation et de planification qui nous ont été confiés.

Comme si ce n'était pas assez, nous avons accepté de prendre le relais des activités du Conseil régional de développement de la Montérégie (CRDM), et ce, pour l'ensemble des dossiers montérégiens qui nécessitaient un suivi. D'ailleurs, je tiens à profiter de l'occasion pour remercier mon collègue, M. Claude Bernier, qui a agi à titre de président du CRDM pendant de nombreuses années. Son implication ainsi que celle de l'ensemble du personnel et des administrateurs du CRDM ont été grandement bénéfiques au développement de la Montérégie et appréciées lors des travaux de mise en place de la CRÉ.



Aussi, en plus de concerter le milieu afin de mettre en place le Service d'exportation Montérégie Est (SEME), la CRÉ a pris position sur le Rapport de la commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (Rapport Coulombe) et sur le plan de développement et l'avant-projet de loi en matière de développement durable.

Des efforts importants ont également dû être consentis afin de faire un succès du Forum « Place aux citoyens », soit un des premiers mandats que l'État nous a confié. Ce Forum a ni plus ni moins mis la table au Forum des générations où l'ensemble des CRÉ du Québec ont signé, avec le gouvernement du Québec, un protocole d'entente devant mener le Québec vers la décentralisation, la régionalisation et vers une plus grande adaptation aux différentes spécificités régionales. Les résultats concrets découlant de cet exercice sont toutefois assez discrets pour l'instant et les attentes sont grandes. C'est pourquoi, nous souhaitons grandement que le gouvernement mette tout en oeuvre afin que des actions significatives soient enclenchées dès cet automne pour assurer une réponse qui saura être à la hauteur du monde municipal.

L'élaboration du Plan quinquennal de développement de la Montérégie Est a également retenu l'attention des membres du conseil d'administration. Cet outil de développement, qui se veut le fruit d'un effort collectif de réflexion dont les retombées seront bénéfiques pour l'ensemble de notre communauté, est d'autant plus important qu'il balisera le travail de la CRÉ pour les cinq prochaines années. Les consultations ayant débuté à la fin de l'année 2004-2005, il est possible de croire que la version finale dudit plan de développement soit adoptée d'ici la fin 2005.

Le financement de l'organisme a également alimenté les réflexions des administrateurs tout au long de cette première année d'opération. En effet, si l'on exclut les CRÉ métropolitaines de Montréal et de la Capitale nationale, la CRÉ Montérégie Est est la moins financée du Québec. C'est pourquoi nous devons redoubler d'efforts pour nous assurer que cette situation soit corrigée et obtenir que notre région soit considérée comme une région à part entière, avec l'ensemble de ses leviers et outils de développement.

Ces premiers défis ayant été relevés avec brio, je tiens à souligner le travail assidu de toute l'équipe de la CRÉ Montérégie Est. Sans elle, l'atteinte de tels résultats aurait été hors de portée. Je tiens aussi à remercier l'ensemble des partenaires et des acteurs socioéconomiques du milieu pour leur engagement indéfectible. En effet, l'action concertée de chacun d'entre eux constitue la force de la CRÉ, soit la force d'une région qui se prend en main pour l'épanouissement de tous et chacun.

En vous réitérant notre engagement à favoriser la prospérité de l'ensemble des citoyens de la Montérégie Est, je me permets, en mon nom et en celui des membres du conseil d'administration, de souhaiter la réalisation de nombreux projets aussi diversifiés que prometteurs afin de continuer à enrichir notre belle région.

Le président,

A handwritten signature in black ink that reads "Arthur Fauteux". The signature is written in a cursive, flowing style.

Arthur Fauteux

Mot | de la direction

Lors de mon embauche en septembre 2004, j'avais une certitude : les défis qui m'attendaient allaient être tout aussi stimulants qu'intéressants à relever. Tout était à faire, de là mon grand intérêt.

À l'image d'un entrepreneur général, j'ai dû, avec le support des administrateurs, suivre les plans de l'architecte et bâtir ce qu'est la CRÉ Montérégie Est aujourd'hui. Une grande partie de mes énergies a donc été consacrée, tout au long de cette période, à mettre en place les différentes structures nécessaires au bon fonctionnement de l'organisme : obtention d'autorisations légales, recherche et aménagement des locaux, déménagement, acquisition d'un parc informatique et du mobilier de bureau, embauche du personnel, mise en place d'un système comptable, création d'un logo, élaboration de différentes politiques de gestion, etc.



Le suivi des projets et ententes spécifiques, initiés par le Conseil régional de développement de la Montérégie (CRDM), a aussi pris une place importante dans notre quotidien. En effet, une cinquantaine de ces projets, issus des quatre coins de la Montérégie, ont été transférés à notre organisme pour fin de suivi.

Quant à l'année 2005-2006, elle s'annonce fort encourageante. En effet, le contexte économique ainsi que le dynamisme régional nous permettent d'envisager des résultats des plus enviables. Pour y arriver, nous pourrions compter sur un plan quinquennal de développement qui s'annonce très prometteur, sur le développement de leviers et d'outils de travail adaptés aux réalités de la Montérégie Est alors que les activités de concertation, de promotion et de visibilité se multiplieront au cours des prochains mois.

Le présent rapport vous présente, sommairement, les résultats issus de cette première année de travail au sein de notre collectivité, résultats qui prennent origine dans l'ensemble des forces conjuguées tant des élus municipaux et de la société civile que des acteurs économiques et sociaux de notre région. Ces résultats sont également tributaires du dévouement de l'ensemble des membres du conseil d'administration à la cause du développement

de la région et c'est pourquoi je tiens à les remercier de la confiance et de la motivation qu'ils ont su m'insuffler ainsi qu'à mon équipe tout au long de la dernière année.

Finalement, je m'en voudrais de ne pas mentionner la passion pour le développement de la région ainsi que la ténacité et le dévouement de l'ensemble de l'équipe de la CRÉ Montérégie Est. Leur professionnalisme et leur dynamisme sont dignes de la vitalité socioéconomique de la région. Si la CRÉ a pu rapidement devenir opérationnelle, c'est grâce à eux, et c'est pourquoi je les remercie sincèrement.

Persuadé que nous saurons tous ensemble relever les défis qui se présenteront à nous dans la prochaine année, toute l'équipe de la CRÉ Montérégie Est se joint à moi pour vous réitérer notre engagement à supporter le développement harmonieux de notre région afin de favoriser l'enrichissement de l'ensemble de notre collectivité.

Sylvain Berthiaume
Directeur général

Mot | du ministre

La Conférence régionale des élus de la Montérégie Est : un outil au service de la prospérité collective

La Conférence régionale des élus de la Montérégie Est peut être particulièrement fière du bilan qu'elle dresse de son année 2004-2005. Certes, les défis sont nombreux, mais notre prospérité collective mérite que l'on y consacre toute notre énergie, afin d'adapter nos actions aux exigences dictées par le contexte social, économique et culturel.

Voilà ce qui ressort de ce rapport annuel : la volonté de tout mettre en œuvre dans le but de mobiliser les forces vives de la Montérégie Est autour d'un objectif de développement et d'exploitation optimaux du potentiel et des ressources de la région.

Le gouvernement fait confiance aux régions, car elles sont les mieux placées pour développer leur économie et décider de leur avenir. L'expérience que nous livre aujourd'hui la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est en constitue un exemple éloquent. La concertation établie au cours de la dernière année est sans aucun doute le gage d'un avenir florissant.

Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
et ministre responsable de la Montérégie,

Jean-Marc Fournier



Les administrateurs | de la CRÉ

Comité exécutif

Président

Arthur Fauteux, préfet, *MRC Brome-Missisquoi*

1^{er} Vice-Président

Gilles Dolbec, préfet, *MRC Le Haut-Richelieu*

2^e Vice-Président

Pauline Quinlan, mairesse, *Bromont*

Trésorier

Richard Gauthier, préfet, *MRC Acton*

Secrétaire

Bernard Gagnon, maire, *Saint-Basile-le-Grand*

Conseil d'administration

Secteur municipal

Michel Barrette, maire, *Dunham*
Marcel Bédard, maire, *Beloil*
Robert Bergeron, maire, *Saint-Pie*
Claude Bernier, maire, *Saint-Hyacinthe*
Yvon Boucher, maire, *Saint-Césaire*
Pierre Bourbonnais, maire, *Chambly*
Louis Choinière, maire, *Canton de Granby*
Maurice Coutu, maire, *Acton Vale*
Suzanne Dansereau, mairesse, *Contrecoeur*
Michel Daviau, préfet, *MRC Les Maskoutains*
Gilles Dolbec, préfet, *MRC Le Haut-Richelieu*
Guy Dubé, maire, *Otterburn Park*
Arthur Fauteux, préfet, *MRC Brome-Missisquoi*
Jean-Paul Forand, maire, *Canton de Shefford*
Bernard Gagnon, maire, *Saint-Basile-le-Grand*
Richard Gauthier, préfet, *MRC d'Acton*
Michel Gilbert, maire, *Mont-Saint-Hilaire*
Olivar Gravel, préfet, *MRC du Bas-Richelieu*
Gilles Groulx, maire, *Saint-Joachim-de-Shefford*
Raymond Guertin, maire, *Richelieu*
Rosaire Houle, préfet, *MRC Rouville*
Josef Hüslér, maire, *Farnham*
Simon Lacoste, maire, *Saint-Amable*
Jocelyne Lecavalier, mairesse, *Carignan*
Yvon Major, préfet, *MRC de Lajemmerais*
Michel Marchand, maire, *Marieville*
Christiane Marcoux, conseillère, *Saint-Jean-sur-Richelieu*
L. Paul Masse, maire, *Waterloo*
Jacques Moreau, maire, *Verchères*
Gilles Plante, préfet, *MRC de La Vallée-du-Richelieu*
Pauline Quinlan, mairesse, *Bromont*
Guy Racine, préfet, *MRC de La Haute-Yamaska*
Jean Robert, maire, *Varennes*
Marcel Robert, maire, *Sorel-Tracy*
Paul Sarrazin, maire, *Canton de Sainte-Cécile-de-Milton*
Richard Wisdom, maire, *Lac-Brome*

Administrateurs

Suzanne Chartrand, *Éducation*
Michel Daviau, préfet, *MRC Les Maskoutains*
Rosaire Houle, préfet, *MRC Rouville*
Guylaine Maltais, *Condition féminine*
Claude Marchesseault, *Loisir et sport*
Danielle McCann, *Santé*
Jacques Moreau, maire, *Verchères*
Marcel Robert, maire, *Sorel-Tracy*

Observateurs

Michel Couturier, *Ministère du Développement économique régional et de la Recherche (MDERR)*
Robert Sabourin, *Ministère des Affaires municipales et des Régions*

Secteur socioéconomique

Richard Blackburn, *Culture*
Diane Bouchard, *Tourisme*
Benoît Bouffard, *Jeunesse*
Suzanne Chartrand, *Éducation*
Chantal D'Auteuil, *Environnement*
Sylvie Lacroix, *Économie*
Guylaine Maltais, *Condition féminine*
Claude Marchesseault, *Loisir et sport*
René Giard / Danielle McCann, *Santé*
Kathleen Neault, *Marché du travail*
Raymond Roy, *Science*
René Walaszczyk, *Bioalimentaire*

Députés

Claude Boucher, *Député de Johnson*
Bernard Brodeur, *Député de Shefford*
Jean-Pierre Charbonneau, *Député de Borduas*
André Chenail, *Député de Huntingdon*
Léandre Dion, *Député de Saint-Hyacinthe*
Bernard Landry, *Député de Verchères*
Diane Legault, *Députée de Chambly*
Pierre Moreau, *Député de Marguerite-d'Youville*
Jean-Pierre Paquin, *Député de Saint-Jean*
Pierre Paradis, *Député de Brome-Missisquoi*
Jean Rioux, *Député d'Iberville*
Sylvain Simard, *Député de Richelieu*

Observateurs

Michel Couturier, *Ministère du Développement économique régional et de la Recherche (MDERR)*
Jean-Marc Jacques, *bureau du ministre Jean-Marc Fournier*
Robert Sabourin, *Ministère des Affaires municipales et des Régions*



Activités | *administratives*

Rencontres du conseil d'administration et du comité exécutif

Dans le respect de ses règles de régie interne, la CRÉ Montérégie Est a tenu neuf rencontres régulières de son conseil d'administration au cours de l'année 2004-2005. De manière à mieux faire connaître l'ensemble de la grande région que constitue le territoire de desserte de la CRÉ Montérégie Est, le lieu de ces rencontres alternait d'une MRC à l'autre afin de visiter chacun des pôles régionaux.

Pour sa part, le comité exécutif s'est également réuni à neuf reprises à même les locaux de la CRÉ, soit dans ceux qu'occupait le Conseil régional de développement de la Montérégie (CRDM) avant le 1^{er} novembre 2004 et depuis, à même le siège social de l'organisme sis à Mont-Saint-Hilaire.

Dans la première partie de l'année, ces deux instances se sont principalement penchées sur les dossiers relatifs à la mise en place de l'organisme et sur l'organisation du Forum « Place aux citoyens » alors que l'élaboration du Plan quinquennal de développement a principalement retenu l'attention dans la seconde partie de l'année.



Entente de gestion CRÉ - Gouvernement du Québec

6

C'est en vertu de la Loi 34 sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) que la CRÉ Montérégie Est a signé sa toute première entente de gestion avec le gouvernement du Québec. Cette entente, d'une durée d'un an, bien que renouvelable, précise les engagements de chacune des parties et confirme le Fonds de développement régional (FDR) accordé à la CRÉ par le gouvernement du Québec et qui s'élève à 1 030 553 \$ pour l'année 2004-2005.

Transition CRDM vs CRÉ

Comité de transition

C'est sous l'égide du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) qu'a été mis en place un comité de transition visant à faciliter le transfert des droits et obligations du CRDM vers les trois CRÉ de la Montérégie. Le comité s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année. Le suivi des dossiers du CRDM et la prise en charge des nouveaux mandats confiés aux CRÉ pendant la période de mise en place de celles-ci étaient au cœur des préoccupations de ce comité. Dans ce cadre, une entente a été conclue entre les trois CRÉ de la Montérégie et le CRDM.

Le partage des responsabilités, droits, obligations et avoirs du CRDM a également fait l'objet de discussions et de consensus. Ainsi, un protocole d'entente a été établi afin que la CRÉ Montérégie Est assure le suivi des dossiers du CRDM alors qu'il a été convenu que les avoirs nets du CRDM, une fois la liquidation de celui-ci terminée, soient répartis en parts égales entre les trois CRÉ.

Entente de service CRÉ - CRDM

Afin de faciliter la transition du CRDM vers les nouvelles structures que sont les CRÉ, une entente de service a été conclue entre la CRÉ Montérégie Est et le CRDM. En vertu de cette entente, le CRDM a supporté la CRÉ tout au long de son processus de mise en place en plus d'assurer le suivi des subventions et projets autorisés avant le 1^{er} avril 2004, et ce, autant pour le FDR, le FDÉR et le FAE. Le CRDM a également réalisé les mandats de concertation, de consultation et de coordination qui incombent à la CRÉ durant cette période. Cette entente est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2004 pour prendre fin le 30 septembre de la même année.

Entente de service entre les trois CRÉ de la Montérégie

Suite à la conclusion d'un protocole d'entente entre les trois CRÉ de la Montérégie, les responsabilités, droits et obligations du CRDM ont été transférés, à partir du 1^{er} septembre 2004, à la CRÉ Montérégie Est qui en assure désormais le suivi en concertation avec ses homologues. Ainsi, la CRÉ Montérégie Est assure le suivi des dossiers initiés par le CRDM et qui sont toujours actifs sur le territoire de la Montérégie, tels les ententes spécifiques et les projets financés par le FDR, le FDÉR et le FAE. Dans ce cadre, le solde de ces fonds (en encaisse et à venir) a été transféré à la CRÉ Montérégie Est et des honoraires professionnels sont facturés aux CRÉ Longueuil et Montérégie Ouest.

Activités | *administratives*

Aménagement physique du siège social

Implantation du siège social et déménagement

Comme tout organisme ou entreprise qui voit le jour, le choix du site d'implantation du siège social s'avère crucial. Dans ce cadre, le conseil d'administration de la CRÉ a retenu quatre grands critères de sélection, soit l'accessibilité pour l'ensemble des partenaires de la région, le coût, la possibilité de partage de ressources avec d'autres organisations connexes et l'accès à des services et infrastructures technologiques.

Après l'étude des nombreuses propositions reçues, c'est celle de la MRC de La Vallée-du-Richelieu qui a été retenue. Cette proposition permettra de loger, à compter du premier trimestre 2006, le siège social de la CRÉ à même l'édifice multifonctionnel que construira la MRC et qui sera situé sur la route 116, à McMasterville. Ainsi, des ressources humaines et matérielles pourront être mises en commun avec les autres organismes qui logeront à la même adresse, soit la MRC, le Centre local de développement (CLD) de La Vallée-du-Richelieu et le CIT (Conseil Intermunicipal de Transport) de La Vallée-du-Richelieu.

Déjà, la CRÉ loge le Forum Jeunesse Montérégie, le Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie (CDBM) et le Service d'exportation Montérégie Est (SEME). Si tout se déroule comme prévu, ces organismes pourraient se relocaliser avec la CRÉ à même l'édifice multifonctionnel de la MRC.

Compte tenu que la CRÉ Montérégie Est a pris la relève du CRDM dont les bureaux étaient situés à Longueuil et que le nouvel édifice de la MRC de La Vallée-du-Richelieu ne pouvait permettre à la CRÉ de s'y installer aussi rapidement que souhaité, un déménagement s'imposait afin que l'organisme trouve pied à terre sur son territoire de desserte. C'est ainsi que le siège social de l'organisme est situé temporairement à Mont-Saint-Hilaire, plus précisément au 325, boulevard Raymond-Dupuis.

Achat de mobilier et équipement

Afin que la CRÉ puisse lancer efficacement ses opérations, le conseil d'administration de la CRÉ a investi, en immobilisations, pour près de 35 000 \$ dans le courant de l'année 2004-2005. Ces immobilisations consistaient principalement en l'achat d'équipement informatique et téléphonique, de bureaux de travail et de mobilier. Certains de ces biens ont été achetés lors de la liquidation des actifs du CRDM.

Adoption des règles de régie interne

La CRÉ Montérégie Est étant un tout nouvel organisme, le conseil d'administration s'est affairé, en début d'année, à élaborer des règles de régie interne qui sont, à quelques points près, l'équivalent de ce que sont des règlements généraux. Elles précisent donc la mission et le mandat de l'organisme, la composition et le rôle du conseil d'administration, le processus décisionnel ainsi que tout le mécanisme régissant le bon fonctionnement d'un organisme telle que la CRÉ. Les règles de régie interne de la CRÉ ont été adoptées par le conseil d'administration le 26 mai 2004.



Constitution d'une équipe de professionnels

Avec la mise en place de la Conférence régionale des élus, le conseil d'administration a procédé à l'embauche d'un directeur général, soit M. Sylvain Berthiaume, qui est entré en fonction le 13 septembre 2004. Par la suite, l'organisme a procédé à l'embauche d'une conseillère en développement en la personne de M^{me} Nathalie Ward qui, auparavant, était à l'emploi du CRDM. Son embauche assure donc une certaine continuité au niveau du suivi des différents dossiers. M^{me} Viviane Tardif s'est jointe à l'équipe à titre d'adjointe administrative comptable, laquelle a été secondée par M^{me} Georgette Tremblay.

Au niveau des ressources humaines, un régime d'assurances et de REÉR collectifs a également dû être négocié et mis en place.

Activités | *administratives*

Délégation de pouvoirs au comité exécutif et à la direction générale

Dans l'objectif d'alléger les rencontres du conseil d'administration de la CRÉ, d'accélérer le processus décisionnel et d'assurer le bon fonctionnement de l'organisme, les administrateurs ont procédé, le 7 octobre 2004, à une délégation de pouvoirs au comité exécutif. Ainsi, le comité exécutif s'est vu déléguer la responsabilité d'approuver les comptes à payer, de faire le suivi de l'état des revenus et dépenses, de préparer le budget annuel, de prendre les décisions relatives à la gestion des ressources humaines et celles d'ordre administrative et stratégique nécessaires à la bonne marche de l'organisme. Par souci de transparence, il a toutefois été convenu que les procès-verbaux des rencontres du comité exécutif soient déposés au conseil d'administration.

Aussi, de manière à supporter la direction générale dans l'exercice de ses fonctions, le conseil d'administration de la CRÉ a convenu d'autoriser le directeur général de l'organisme à procéder aux achats que requiert le bon fonctionnement de la CRÉ, à payer les dépenses reliées aux salaires, à l'entretien des équipements et bureaux administratifs ainsi que toute dépense jugée nécessaire tels que les frais de poste, de messagerie, de téléphone, les primes de CSST, etc. La direction générale a également été autorisée à certifier conforme les extraits de procès-verbaux relatifs aux rencontres de la CRÉ Montérégie Est.

Demande de révision du financement de la CRÉ

Depuis de nombreuses années, et ce, dans plusieurs secteurs d'activité, la Montérégie souffre d'une grande iniquité dans la répartition des priorités et des ressources nationales. Avec la mise en place de trois CRÉ sur le territoire de la Montérégie, la problématique est plus criante que jamais en matière de développement régional. Ainsi, les trois CRÉ de la Montérégie sont les moins financées du Québec avec un financement de 1 030 553 \$ par année.

Plus près de nous, avec une population dépassant les 575 000 personnes, la CRÉ Montérégie Est est, après celles de l'Île de Montréal et de la Capitale nationale, la troisième plus importante en termes de citoyens et de citoyennes. Pourtant, la CRÉ Montérégie Est (1,79 \$ per capita) est la moins financée au Québec après celle de l'Île de Montréal (1,18 \$ per capita).

Dans un tel contexte, il appert d'ores et déjà que si le financement de la CRÉ n'est pas revu à la hausse rapidement, celle-ci ne pourra répondre adéquatement aux différents mandats qui lui sont confiés. C'est pourquoi le conseil d'administration de la CRÉ a demandé au gouvernement du Québec, par voix de résolution le 10 décembre 2004, de revoir de façon importante le financement de la CRÉ. Compte tenu que cette démarche n'a pas été des plus fructueuses, des démarches plus poussées seront entreprises en 2005-2006.

Création d'une image corporative

Comme tout organisme qui voit le jour, la CRÉ Montérégie Est devait se doter d'une image corporative reflétant bien son mandat, son dynamisme ainsi que l'ensemble de son territoire.

C'est pourquoi le comité exécutif a convenu, lors de sa rencontre du 18 mars 2005, d'encourager la relève par le biais d'un concours auprès des étudiants en infographie du Centre Bernard Gariépy de Sorel-Tracy. Au total, neuf étudiants de première année ont participé au concours visant à développer une image corporative et trois d'entre eux ont vu leur créativité être récompensée, soit M^{mes} Karine Beaugard, Valérie Samson et M. Dave Daneau. Ils ont reçu respectivement une bourse de 250 \$, 150 \$ et 100 \$.

Ainsi, le logo retenu par la CRÉ est représenté par une forme carrée évoquant l'esprit d'équipe et englobant l'ensemble des régions de la Montérégie Est. La couleur bleue symbolise l'eau du fleuve et les nombreux cours d'eau de la Montérégie alors que le vert représente la nature, les paysages et l'agriculture qui caractérisent la région.



Politique de rémunération des administrateurs

Considérant que dans l'exercice de leurs fonctions, certains membres du conseil d'administration, et plus particulièrement ceux du comité exécutif, sont appelés à investir beaucoup de temps, l'organisme a adopté, le 25 février 2005, une politique de rémunération des administrateurs qui a pour objectif de dédommager les membres qui se voient confier des mandats et responsabilités supplémentaires à ceux de l'ensemble des administrateurs de l'organisme.

Activités de | gestion de fonds

Fonds de développement régional (FDR) - Montérégie Est

L'entente de gestion signée entre le gouvernement du Québec et les Conférences régionales des élus stipule que la gestion du Fonds de développement régional (FDR) est confiée aux CRÉ. Cette enveloppe peut être utilisée pour financer :

- les dépenses de fonctionnement de la CRÉ;
- les ententes spécifiques;
- toute autre activité qui s'inscrit dans les priorités de développement de la région ou tout autre mandat confié à la CRÉ.

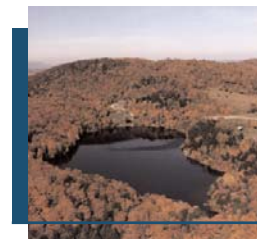
Les disponibilités financières sont établies en fonction de la programmation annuelle adoptée par la Conférence mais aussi selon les différents mandats qui peuvent lui être confiés.

Le FDR est donc un outil financier visant à soutenir la réalisation de priorités de développement sur le territoire. Celles-ci seront toutefois connues que suite à l'exercice de planification stratégique quinquennale que la CRÉ est à réaliser. Pour cette raison, la CRÉ a imposé, en septembre 2004, un moratoire sur l'attribution de fonds en vertu du FDR. Ledit moratoire permettait également à l'organisme de prendre sa vitesse de croisière et d'évaluer les priorités de développement de la région.

Malgré l'imposition du moratoire, la CRÉ a financé des projets ayant une incidence directe et immédiate sur le développement régional ainsi que certains projets pour lesquels le financement de la CRÉ était vital.

Liste des projets et les engagements pris au cours de l'année 2004-2005 :

| Projet | Année financière 2004-2005 (\$) | État de situation |
|---|------------------------------------|----------------------|
| InnoVet (Conférence canadienne du domaine des sciences et de la technologie en santé animale) | 2 500 | Terminé |
| Portrait agroalimentaire de la Montérégie Est | 7 500 | Actif |
| Projet ACCORD (créneau microélectronique) | 10 439 | Actif |
| Bilan scientifique de la Montérégie | 1 500 | Terminé |
| Total | 21 939 | |



Fonds en gestion - Suivi CRDM

Suite à la conclusion d'un protocole d'entente entre les trois CRÉ de la Montérégie, la gestion des droits et obligations relatifs au Fonds de développement régional (FDR) et au Fonds d'aide aux entreprises (FAE) que gère le CRDM lors de sa dissolution a été transférée à la CRÉ Montérégie Est, et ce, pour l'ensemble de la Montérégie. Les projets issus dudit FDR comprennent des projets structurants et des ententes spécifiques alors que le FAE est composé de différentes garanties de prêt aux entreprises.

Pour ce qui est du Fonds de diversification économique des régions (FDÉR), qui offrait des subventions pour favoriser le prédémarrage des entreprises privées ou à but non lucratif, celui-ci a été intégré au Fonds de développement régional (FDR) en 2003. Toutefois, pour faciliter le suivi, ces deux programmes sont toujours traités distinctement. Nous aurons donc le suivi des projets FDR et ceux issus du FDÉR.

Considérant que la CRÉ Montérégie Est est opérationnelle que depuis le 1^{er} octobre 2004, le rapport relatif au FDR et au FDÉR doit tenir compte de deux périodes distinctes, soit :

- celle s'échelonnant du 1^{er} avril au 30 septembre 2004 durant laquelle le CRDM assurait la transition pour permettre aux CRÉ de la Montérégie de se mettre en place;
- et la période du 1^{er} octobre 2004 au 31 mars 2005 où la CRÉ Montérégie Est a pris en charge la totalité de ses engagements.

Activités de | gestion de fonds

Fonds de développement régional (FDR)

Durant la période transitoire qui s'est échelonnée du 1^{er} avril au 30 septembre 2004, treize projets et deux ententes spécifiques issus du FDR étaient en suivi. Parmi ces projets, huit se sont terminés. Pendant cette même période, des subventions de l'ordre de 166 775 \$ ont été versées.

Depuis le 1^{er} octobre 2004, et ce, jusqu'au 31 mars 2005, la CRÉ Montérégie Est a assuré le suivi et le versement des subventions pour les projets toujours actifs sur le territoire de la Montérégie. Au cours de cette période, quatorze projets dont onze de nature structurante et trois ententes spécifiques ont été suivis et des subventions de l'ordre de 194 703 \$ ont été versées. Parmi ces projets, neuf se sont terminés.

Ainsi, pour l'année financière 2004-2005, une somme de 361 478 \$ a été versée à même le FDR afin d'honorer les engagements financiers qui avaient été pris par le conseil d'administration du CRDM.

| Territoire | Nombre de projets | FDR (\$) | % |
|---------------------------------------|-------------------|----------------|--------------|
| Montérégie Est | 11 | 79 775 | 22,1 |
| Montérégie Ouest | 2 | 17 500 | 4,8 |
| Montérégie Longueuil | 8 | 170 500 | 47,2 |
| Régionaux (4 ententes spécifiques) | 6 | 93 703 | 25,9 |
| Total | 27 | 361 478 | 100,0 |

Fonds de diversification économique des régions (FDÉR)

En regard de la période transitoire, soit du 1^{er} avril au 30 septembre 2004, onze projets étaient en suivi pour une somme de 593 933 \$. Sept projets se sont terminés durant cette période.

Pour la période du 1^{er} octobre 2004 au 31 mars 2005, la CRÉ Montérégie Est a assuré le suivi et le versement des subventions pour les projets toujours actifs sur le territoire de la Montérégie. Tout au long de cette période, dix projets étaient en suivi pour un montant total de 508 298 \$. Parmi ces projets, deux se sont terminés.

Ainsi, pour l'année financière 2004-2005, une somme de 1 102 731 \$ a été versée à même le FDÉR afin d'honorer les engagements financiers qui avaient été pris par le conseil d'administration du CRDM.

| Territoire | Nombre de projets | FDÉR (\$) | % |
|--|-------------------|------------------|--------------|
| Montérégie Est (1 entente spécifique) | 11 | 489 037 | 44,4 |
| Montérégie Ouest | 3 | 84 783 | 7,7 |
| Montérégie Longueuil | 2 | 176 707 | 16,0 |
| Régionaux | 5 | 351 704 | 31,9 |
| Total | 21 | 1 102 231 | 100,0 |

Fonds d'aide aux entreprises (FAE)

Suite à la conclusion du protocole d'entente entre les trois CRÉ de la Montérégie relatif à la gestion des droits et obligations du CRDM, la CRÉ Montérégie Est a continué de suivre les dossiers ayant obtenu des garanties de prêt en vertu du Fonds d'aide aux entreprises (FAE). C'est aussi dans ce cadre que le Fonds d'aide aux entreprises (FAE) a cédé, le 1^{er} février 2005, ces droits et obligations en faveur de la CRÉ Montérégie Est.

Depuis cette date, la composition du conseil d'administration du FAE a été revue pour tenir compte de la nouvelle réalité géopolitique de la Montérégie. Ainsi, le conseil d'administration du FAE est désormais composé de :

Présidente, Sylvie Lacroix, *CRÉ Montérégie Est*
Vice-présidente, Lysanne Labossière, *CRÉ Montérégie Ouest*
Secrétaire-trésorier, Louis Lacroix, *CRÉ Longueuil*

Administrateurs
Mario De Tilly, *Montérégie Économique*
Jean Matteau, *Capital Montérégie*
Michel Couturier, *MDEIE*

Au cours de l'année 2004-2005, les entreprises ont remboursé aux institutions financières un montant de 69 941 \$. Aucun paiement pour remboursement de pertes n'a été effectué au cours de cette période.

Au 31 mars 2005, le solde des garanties de prêt à rembourser par les promoteurs, d'ici le 15 septembre 2008, s'élève à 140 217 \$.

Activités de | gestion de fonds

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) - Volet II

En novembre 2004, la CRÉ Montérégie Est, ainsi que celle de la Montérégie Ouest et de Longueuil, concluaient, avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, une entente de délégation de gestion dans le cadre de laquelle l'Agence forestière de la Montérégie gérait, pour les trois CRÉ, le PMVRMF - Volet II. Par cette mesure de régionalisation, les Conférences se sont vu octroyer près de 850 000 \$ afin de subventionner des projets qui poursuivent les objectifs du programme. En ce qui concerne l'année 2004-2005, le mandat de l'Agence était d'assurer la gestion, le suivi et l'encadrement des projets qui avaient été priorisés par le CRDM au mois de mars 2004. Pour l'année 2005-2006, l'Agence assure la gestion complète du programme.

Mentionnons qu'un comité de sélection de projets avait été mis en place alors que le CRDM gérait cette mesure. L'Agence a convenu de conserver la composition dudit comité pour l'assister lors de l'exercice de priorisation des projets. À noter que chacune des CRÉ y est représentée par trois personnes. Pour la CRÉ Montérégie Est, c'est M. Olivar Gravel, préfet de la MRC du Bas-Richelieu, Mme Nathalie Ward, conseillère en développement à la CRÉ Montérégie Est et Mme Christiane Marcoux, conseillère à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui en font partie.

Au total, 33 projets ont été priorisés dont 19 (57,6 %) sur le territoire de la Montérégie Est. Les 19 projets issus du territoire de la CRÉ Montérégie Est ont nécessité des engagements de 435 167 \$ représentant 54,2 % du budget total. Des 33 projets priorisés, sept sont des projets de recherche et développement dont cinq se réalisent en Montérégie Est. Huit projets régionaux qui ont une incidence sur le territoire de la Montérégie ont également été financés via le programme. Une somme de 180 289 \$ est attribuable au financement de projets régionaux.

| Territoire | Nombre de projets | PMVRMF-volet II (\$) | % |
|-------------------------|-------------------|----------------------|--------------|
| Montérégie Est | 19 | 435 167 | 54,2 |
| Régionaux | 8 | 180 289 | 22,5 |
| Total | 27 | 615 456 | 76,7 |
| Total Montérégie | 33 | 802 321 | 100,0 |

Liste des projets financés dans le cadre du PMVRMF - Volet II pour le territoire de la CRÉ Montérégie Est (2004-2005)

| Projet | CRÉ | Aide accordée | État de situation |
|--|----------------|---------------|-------------------|
| Mise à jour des superficies forestières en Montérégie - Été 2004 * | Montérégie | 20 479 | Terminé |
| Importance des peuplements de feuillus intolérants et les opportunités de régénération en feuillus de haute valeur | Montérégie | 39 680 | Terminé |
| Restauration de bandes riveraines et aménagement d'habitats pour l'omble de fontaine sur deux tributaires de la rivière Yamaska Nord | Montérégie Est | 24 497 | Terminé |
| Aménagement du bois de la fondation Fauna (phase II) | Montérégie Est | 9 880 | Actif |
| Restauration d'une section de la bande riveraine d'un tributaire du Lac Waterloo | Montérégie Est | 15 978 | Terminé |
| Plan de conservation et de mise en valeur de la tourbière de St-Joachim-de-Shefford * | Montérégie Est | 22 890 | Actif |
| Plantation d'essences de feuillus nobles pour la production de noix comestibles | Montérégie | 49 500 | Terminé |
| Amélioration de l'accès aux terres privées pour la chasse du cerf et la pratique d'activités récréatives | Montérégie Est | 25 000 | Terminé |
| Développement du parc Godhue | Montérégie Est | 10 000 | Terminé |

Activités de | *gestion de fonds*

| Projet | CRÉ | Aide accordée | État de situation |
|--|----------------|----------------|-------------------|
| Éducation et infrastructure | Montérégie Est | 11 027 | Terminé |
| Conservation, gestion intégrée et éducation dans le Corridor appalachien | Montérégie Est | 28 690 | Terminé |
| Évaluation du capital forestier après éclaircie commerciale dans les peuplements de feuillus nobles | Montérégie | 3 659 | Terminé |
| Établissement de dispositifs en vue d'évaluer l'effet réel des travaux forestiers réalisés en Montérégie * | Montérégie | 4 669 | Actif |
| Développement d'outils pour la protection des écosystèmes forestiers exceptionnels de la Montérégie | Montérégie | 13 406 | Terminé |
| Coordination de la Table régionale de concertation en recherche développement et transfert technologique forestier de la Montérégie | Montérégie | 9 366 | Actif |
| Réseau sentier nature du Lac St-Pierre | Montérégie Est | 47 562 | Terminé |
| Aménagement intégré de la piste multifonction l'Estriade et son réseau cyclable - phase I | Montérégie Est | 19 032 | Terminé |
| Parc Environnement naturel de Sutton | Montérégie Est | 22 411 | Terminé |
| Revégétalisation des berges et construction d'un sentier multifonctionnel dans la municipalité de St-Simon-de-Bagot | Montérégie Est | 15 812 | Terminé |
| Restauration des écosystèmes forestiers exceptionnels du Mont-Saint-Hilaire : application de mesures d'atténuation dans la Vallée-de-Dieppe | Montérégie Est | 50 000 | Terminé |
| Guide de martelage forêt-faune adapté aux forêts privées | Montérégie Est | 15 812 | Terminé |
| Intégration des critères socioéconomiques dans une stratégie de maintien des massifs boisés dans la Vallée-du-Richelieu : application au cas de la ville de Mont-Saint-Hilaire * | Montérégie Est | 29 755 | Terminé |
| Développement et amélioration des sentiers de ski de fond sur le mont Rougemont | Montérégie Est | 23 312 | Terminé |
| Valorisation d'un corridor riverain agissant comme connecteur * | Montérégie Est | 27 499 | Actif |
| Aménagement et valorisation d'excursion dans le sentier de l'Estrie | Montérégie Est | 23 305 | Actif |
| Sentier multifonctionnel du Domaine de la Dame de Cœur | Montérégie Est | 12 705 | Actif |
| Gestion, suivi et évaluation des projets du PPMVRMF-volet II 2004-2005 | Montérégie | 39 530 | Terminé |
| TOTAL CRÉ EST | | 615 456 | |
| TOTAL MONTÉRÉGIE | | 802 321 | |

* Projets de recherche et développement

Activités | *structurantes*

Conclusion d'un protocole d'entente entre le gouvernement et les 21 CRÉ du Québec

En octobre 2004, le gouvernement du Québec et les 21 CRÉ du Québec ont conclu un protocole d'entente afin de convenir d'un plan d'action en vue de favoriser le développement économique, social et culturel des régions. Les actions qui en découlent sont réparties en trois grands volets et elles doivent favoriser la décentralisation et la régionalisation.

Déploiement de Services Québec

La CRÉ a été associée à l'élaboration de mesures visant la régionalisation des services gouvernementaux incluant le déploiement de Services Québec. L'objectif de cet organisme est d'offrir davantage de services en ligne accessibles à partir des 154 centres locaux d'emploi (CLE) du Québec. Le panier initial de services sera composé à partir des services offerts par Communication-Québec et par les CLE. Plusieurs autres services sont également envisagés pour constituer l'offre de service dont certains hyperliens vers les sites Internet des ministères et organismes qui offrent de plus en plus de services transactionnels. Un groupe de travail a été créé au niveau national pour assurer la mise en place de Services Québec et le ministère des Services gouvernementaux, responsable de Services Québec, a été créé au début 2005.

Application des normes et programmes gouvernementaux

La Table Québec-Régions demandait, en novembre dernier, aux conférences régionales des élus d'identifier les difficultés d'application des normes et programmes gouvernementaux en région et de formuler des propositions afin de favoriser une meilleure adaptation aux réalités régionales. Dans ce cadre, la CRÉ a identifié près de 240 organismes présents sur le territoire en plus d'interpeller les élus, les CLD et les MRC. Ainsi, au 14 janvier 2005, la CRÉ avait reçu 130 propositions provenant de plusieurs secteurs d'activité tels que l'emploi, la culture, la santé et services sociaux, l'agriculture, l'environnement, les affaires municipales, le transport, l'éducation, le développement économique et le tourisme. De ces 130 propositions, 99 ont été acheminées au gouvernement du Québec le 28 janvier 2005.

Mise en place des Fonds d'intervention économique régional (FIER)

Le 15 décembre 2004, le gouvernement du Québec annonçait la création du Fonds d'intervention économique régional (FIER). Il s'agit d'un fonds de développement d'une capitalisation totale de 300 M \$ provenant du gouvernement et de ses trois partenaires que sont le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, Capital régional et coopératif Desjardins et Fondation.

Le FIER se veut un outil particulièrement adapté aux réalités économiques propres à chacune des régions du Québec, à leur choix de priorités en plus d'être un soutien aux initiatives d'investisseurs issus de ces régions.

Pour la CRÉ Montérégie Est, le FIER Soutien présente un avantage compétitif indéniable. Doté d'une capitalisation maximale de 3 M \$, dont le tiers proviendrait du secteur privé et les deux tiers du gouvernement du Québec, ce fonds constitue un intérêt réel pour les différents partenaires régionaux. Sa mise en place pourrait, si tout se déroule comme prévu, se concrétiser en 2005-2006.

Par ailleurs, la CRÉ Montérégie Est compte déjà sur son territoire un FIER-Région, lequel est le fruit d'un long processus mis en branle par Capital et Innovation de la Montestrie Économique (CIME inc.) qui travaillait depuis plusieurs mois sur un modèle de société de capital de risque. Le projet étant conforme au modèle préconisé pour les FIER régionaux, la CRÉ a appuyé l'initiative de CIME inc. pour la mise en place d'un tel fonds en Montérégie Est. Ce premier FIER-Région couvre les territoires des MRC de La Haute-Yamaska, de Brome-Missisquoi, de Rouville et d'Acton.

La CRÉ s'est également engagée à supporter la création de deux ou trois autres FIER-Région sur le territoire de la Montérégie Est, et ce, dans l'objectif de s'assurer que la totalité des MRC de la région soit couverte.



Plan quinquennal de développement

Par la loi 34, chaque CRÉ s'est vu confier le mandat d'établir un plan quinquennal de développement définissant, dans une perspective de développement durable, les objectifs généraux et particuliers de développement dans la région.

Dans ce cadre, la CRÉ Montérégie Est a choisi de travailler, par souci d'économie et de continuité, à partir de la planification stratégique 2001-2006 réalisé par le CRDM comme document de base. En effet, ce document, qui est somme toute relativement récent, se veut le fruit d'une vaste consultation des partenaires, organismes et ministères sur le développement de la Montérégie.

Ainsi, une importante actualisation dudit document a été réalisée afin de tenir compte des nouvelles réalités territoriales. Cette mise à jour s'est faite à partir d'une vaste consultation régionale qui aura permis de rencontrer près de trois cents personnes impliquées dans leur milieu. Le plan quinquennal de développement se veut donc le produit d'une démarche de consultation et de concertation. Au total, neuf consultations ont été réalisées sur autant de territoires de MRC. Les consultations se sont étalées du 30 mars au 9 mai 2005. Le document final devrait être adopté par le conseil d'administration en octobre 2005.

Activités | *structurantes*

Mise en place du service d'exportation Montérégie Est (SEME)

L'un des premiers mandats de concertation confié à la CRÉ Montérégie Est était relatif à la mise en place d'une seule et unique structure de support à l'exportation sur le territoire de la Montérégie Est. C'est donc suite à une demande du ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) et de Développement économique Canada (DEC) que la CRÉ s'est affairée à concerter le milieu afin de trouver une solution qui convenait à l'ensemble des partenaires qui oeuvraient en matière de développement économique et des exportations.

On se rappelle que dans les années précédentes, les services de support à l'exportation étaient offerts par cinq Clubs Export qui desservaient l'ensemble de la population entrepreneuriale montréalaise (dont trois avaient leur siège social sur le territoire de la Montérégie Est). Le défi consistait donc à substituer ces structures à une seule qui desservirait l'ensemble des entreprises sises sur le territoire de la Montérégie Est, et ce, dans un contexte financier assez difficile. En effet, les nouvelles normes budgétaires imposées par les principaux bailleurs de fonds sont beaucoup plus restrictives que par le passé.

C'est donc après plusieurs rencontres de concertation avec les différents partenaires impliqués, dont notamment les CLD, que le Service d'exportation Montérégie Est (SEME) a pu voir le jour dans les premiers mois de l'année 2005. Ainsi, le siège social de l'organisme est situé à même les locaux de la CRÉ alors que trois points de service ont été mis en place afin de desservir adéquatement la clientèle entrepreneuriale. Lesdits points de service sont situés à Granby, Saint Hyacinthe et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Au niveau financier, la CRÉ a soutenu la mise en place du SEME par l'octroi d'un prêt à court terme de 50 000 \$. Une aide financière, sous forme de subvention, a également été accordée à l'organisme pour l'année 2005-2006, et ce, en vertu du FDR.

Relance du projet du Corridor patrimonial de la rivière Richelieu

Lors des consultations relatives à l'élaboration du Plan quinquennal de développement de la CRÉ Montérégie Est, le dossier relatif au corridor patrimonial de la rivière Richelieu a suscité un vif intérêt. Dans ce cadre, il y a tout lieu de croire qu'une place de choix sera réservée à la relance de ce dossier dans le Plan quinquennal de développement de l'organisme à être adopté dans le courant de l'année 2005-2006.

En effet, la Vallée de la rivière Richelieu offre de nombreuses ressources patrimoniales tels que lieux historiques, zones écologiques protégées, paysages naturels et humanisés, activités et sites culturels ainsi que de nombreuses activités de loisir. Malgré cette abondance en ressources, il existe certains défis à relever en matière de coordination des activités et de promotion du potentiel culturel et touristique de la région. La mise en place d'un « Corridor patrimonial Champlain-Richelieu » pourrait pallier à cette situation tout en constituant des fondations solides pour le déploiement d'initiatives futures de développement régional.

C'est d'ailleurs pourquoi le Conseil régional de développement de la Montérégie (CRDM) s'intéressait déjà au concept de corridor patrimonial dans l'axe du fleuve Saint-Laurent, de la rivière Richelieu et du Lac Champlain, et ce, dès 2003. Le CRDM a donc réalisé et financé, en partie, une étude de préféabilité en vue d'élaborer un plan d'action et de mise en valeur du corridor patrimonial de la rivière Richelieu. Ce cours d'eau étant entièrement situé sur le territoire de la CRÉ Montérégie Est, il a donc été convenu de relancer le projet.

Ainsi, la CRÉ a choisi de réunir les membres du comité du corridor patrimonial d'origine pour une rencontre exploratoire afin de confirmer l'intérêt des membres à poursuivre le projet et pour préciser les orientations afin de donner suite à l'étude de préféabilité.



Production de statistiques régionales

Considérant la mise en place, via la loi 34, de trois CRÉ sur le territoire de la Montérégie, aucune donnée statistique par territoire de CRÉ n'est disponible. En effet, les données disponibles sont, règle générale, compilées par territoire de région administrative.

Or, la CRÉ est à préparer un portrait socioéconomique de la Montérégie Est et elle n'a pas de données statistiques correspondant à son territoire d'intervention. Une demande a donc été adressée au ministère des Affaires municipales et des Régions afin que soient produites lesdites données, qui en fait, sont un outil de travail important. Les CRÉ de Longueuil et de la Montérégie Ouest ont appuyé ladite requête. Ainsi, si tout se déroule comme prévu, les trois CRÉ de la Montérégie pourront bénéficier des mêmes outils statistiques que les autres CRÉ du Québec.

Activités | structurantes

Fonds québécois d'initiatives sociales

Le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille a mis en place, dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), la mesure de soutien aux activités de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La mesure visait les projets locaux qui viennent en aide directement aux personnes et aux familles. Elle visait plus spécifiquement les projets issus de la concertation des partenaires communautaires et institutionnels. La priorité était accordée aux projets présentés par les organismes ayant des activités qui contribuent à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale et dont le maintien est compromis.

Pour l'année 2004-2005, le budget national de cette mesure s'élevait à cinq millions de dollars, lesquels n'étaient pas répartis régionalement. En effet, les balises du fonds accordaient plutôt une priorité aux projets issus des territoires à forte concentration de pauvreté.

C'est d'ailleurs dans ce cadre que le ministère sollicitait des avis sectoriels aux principaux partenaires ayant un lien avec les organismes, principalement les ministères sectoriels. Aussi, les CRÉ ont été invitées à donner leur avis sur certains projets susceptibles d'être éligibles à une subvention dans le cadre de la mesure.

La CRÉ Montérégie Est s'est donc prêtée à l'exercice. Au total, elle a donné son avis sur treize projets. Pour l'ensemble des projets étudiés, le ministère est allé dans le sens de l'avis émis par la CRÉ. Le montant total des subventions octroyées pour les treize projets est de 286 700 \$.

Il est important de mentionner que d'autres organismes ont été invités à donner leur avis concernant le financement de d'autres projets. Ainsi, un total de 18 organismes du territoire de desserte de la CRÉ Montérégie Est se sont vu financer autant de projets, lesquels ont reçu des aides financières de 419 200 \$, soit 64 % du budget total accordé à la Montérégie.



Liste des projets dans le cadre du Fonds québécois d'initiatives sociales :

| Nom de l'organisme | Titre du projet | Montant demandé (\$) | Lieu de réalisation | Recommandation | | |
|--|---|----------------------|-----------------------|----------------|------|--------------------------|
| | | | | CRÉ | FQIS | Subvention octroyée (\$) |
| Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel | Secrétaire-réceptionniste-accompagnatrice | 18 775 | Sorel-Tracy | oui | oui | 18 750 |
| Société d'Alzheimer du Haut-Richelieu | Répit accompagnement pour les aidants | 103 824 | St-Jean-sur-Richelieu | non | oui | 40 000 |
| Centre d'action bénévole de Cowansville | Personne ressource pour l'aide alimentaire | 20 000 | Cowansville | oui | oui | 20 000 |
| Centre d'action bénévole de Farnham | Le Chiffonnier | 25 000 | Farnham | oui | oui | 25 000 |
| Centre d'action bénévole de Waterloo | Actions/Innovations Waterloo | 35 000 | Waterloo | oui | oui | 35 000 |
| Centre d'action bénévole d'Iberville | Groupe d'achats CABIR | 10 810 | St-Jean-sur-Richelieu | oui | oui | 10 000 |
| Association des parents et enfants handicapés de la région de St-Hyacinthe | Aide aux devoirs | 5 322 | St-Hyacinthe | oui | oui | 5 300 |
| Parrainage civique région Maskoutaine | Rampe élévatrice d'escalier | 17 000 | St-Hyacinthe | non | oui | 15 000 |
| La Corne d'abondance | S.O.S. Sécurité alimentaire | 64 948 | St-Césaire | oui | oui | 40 000 |
| Les cuisines collectives de la Montérégie | Groupe de cuisines collectives | 64 600 | Granby | oui | oui | 31 050 |
| La Maison de la Famille Valoise | Maison de la Famille Valoise | 115 000 | Acton Vale | non | non | 0 |
| Famille à cœur | Marmite familiale, service de cuisines collective | 43 600 | St-Jean-sur-Richelieu | oui | oui | 32 000 |
| Jeunes mères en action | Jeunes mères en action | 14 856 | St-Jean-sur-Richelieu | oui | oui | 14 600 |
| TOTAL | 13 projets | 538 735 | | | | 286 700 |

Activités | *structurantes*

Appui à des projets structurants

Demande de surseoir à la fermeture du bureau de Forêt Québec à Granby

La CRÉ a été informée, en septembre dernier, de la fermeture probable du bureau régional du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs situé à Granby.

La fermeture de ce bureau risque de priver la population de services régionaux permettant notamment aux propriétaires de forêts privées d'obtenir des renseignements sur la cartographie, les insectes et maladies, la récolte de semences et tout autre renseignement d'ordre général. De plus, contrairement à plusieurs autres régions du Québec, le couvert forestier de la Montérégie Est est en grande partie constitué de forêts privées.



La CRÉ a donc suggéré, par voie de résolution adressée au ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, M. Sam Hamad, de surseoir à son projet de fermeture du bureau de Forêt Québec à Granby afin que celui-ci puisse continuer de servir les intérêts du territoire de la Montérégie Est.

Forum Jeunesse Montérégie

Le budget 2004-2005 du gouvernement du Québec a prévu que ce dernier allouerait une somme supplémentaire de 10 M \$ pour les différents Fonds régionaux d'investissement jeunesse et un montant de 2,9 M \$ pour le fonctionnement de l'ensemble des forums jeunesse du Québec et de la Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec. Ces sommes doivent permettre la réalisation d'actions jeunesse structurantes et favoriser l'émergence de projets d'envergure impliquant plusieurs partenaires. De plus, les objectifs et priorités des fonds régionaux doivent être établis en concertation avec la région.

Toutefois, avant de transmettre les 10 M \$ prévus, le gouvernement du Québec souhaitait connaître le cadre de gestion de chacun des fonds, lequel se devait d'être validé par les diverses instances régionales dont la CRÉ. C'est donc dans ce cadre que la politique d'investissement et les modalités administratives du Fonds régional d'investissement jeunesse Montérégie (FRIJ) ont été soumises, pour approbation, à la CRÉ Montérégie Est.

Ainsi, la CRÉ a adopté, en février dernier, une résolution approuvant la politique d'investissement et les modalités administratives du Fonds régional d'investissement jeunesse Montérégie telles que présentées par le Forum Jeunesse Montérégie.

Maison régionale du tourisme et du terroir

C'est suite à la réalisation, en octobre 2003, d'une étude de faisabilité relative à l'implantation d'une Maison du tourisme et du terroir à la sortie 68 de l'autoroute 10, que le CLD de La Haute-Yamaska demandait à la CRÉ d'initier une rencontre afin de favoriser la réalisation de ce projet sur le site de l'actuelle Maison régionale du tourisme sise à même l'ancien bâtiment du poste de péage.

En effet, bien que la sortie 68 soit avantagée par un très fort volume de clientèle, les infrastructures actuelles sont vétustes, ne répondent plus aux besoins des visiteurs et touristes tant de la Montérégie Est que de l'Estrie et ne sont plus représentatives du potentiel touristique de ces deux régions.

L'objectif du projet consiste donc à doter ce secteur d'infrastructures qui procureraient à la fois des installations de halte routière et d'accueil touristique en plus d'offrir une vitrine régionale pour les produits du terroir. Ces nouveaux aménagements seraient modestes et appropriés aux visiteurs et touristes sans toutefois être dotés d'installations de restauration.

Ce projet, auquel la CRÉ a donné son appui par voie de résolution, nécessite une réelle concertation et coordination entre les associations touristiques régionales (ATR) concernées et les différents partenaires régionaux.

Projet de relance : Hyundai

En décembre 2004, la ville de Bromont a sollicité et reçu l'appui de la CRÉ pour son projet de relance de l'usine de Hyundai et du parc industriel de haute technologie de Bromont. Dans ce cadre, la ville, de concert avec la Société de développement économique de Bromont, le CLD de La Haute-Yamaska, le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR) et l'entreprise privée, compte procéder à une étude de positionnement stratégique de ses activités industrielles. Selon les promoteurs du projet, celui-ci, pourrait avoir un impact majeur sur le développement économique de la Montérégie Est.

Activités | de concertation

Mise en place de la Table Québec-Régions (TQR)

Dans le cadre de la mise en place des 21 CRÉ du Québec, le législateur a confié à la Table Québec-Régions (TQR) le mandat général de conseiller le ministre responsable du développement des Régions sur toute question qu'il lui soumet et qui relève de sa compétence. La TQR est composée des 21 présidents des CRÉ et de la ministre des Affaires municipales et des Régions. Les directeurs généraux des CRÉ assistent également aux rencontres à titre d'observateurs. Deux rencontres se sont tenues en 2004-2005, soit une le 12 novembre 2004 et une autre le 11 février 2005. Les principaux sujets abordés étaient relatifs au suivi du protocole d'entente conclu entre le gouvernement du Québec et les 21 CRÉ ainsi que les différents dossiers qui avaient été confiés aux CRÉ.

Rapport de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise (Rapport Coulombe)

En décembre 2004, la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise rendait public son rapport. Le mandat de la commission consistait à examiner la gestion des forêts publiques du Québec et à proposer des recommandations avec un objectif d'en améliorer la gestion. Suite au dépôt de ce rapport, le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune interpellait les conférences régionales des élus du Québec afin qu'elles se prononcent sur l'ensemble du rapport et qu'elles priorisent les recommandations. Considérant l'échéancier serré mis à la disposition de la CRÉ et de l'équipe restreinte de cette dernière, l'expertise de l'Agence forestière de la Montérégie a été sollicitée afin de mener à bien ce mandat.

Le rapport de la commission présentait quelque 80 recommandations touchant à la fois la forêt publique et la forêt privée. De celles-ci, 14 interpellaient directement la région, soit pour la mise sur pied d'une commission forestière régionale, l'élaboration d'un plan régional de développement forestier ou encore pour la mise en place de projets de sylviculture intensive pour ne nommer que ces éléments.

Dans le contexte où le territoire de la Montérégie Est est essentiellement de teneur privée, la CRÉ et ses partenaires forestiers considèrent que les structures actuellement en place peuvent adéquatement répondre aux objectifs visés par le rapport Coulombe, notamment pour la mise en place d'une commission forestière telle que proposée par les membres de la commission. L'avis de la CRÉ relatif à cette commission d'étude a été déposé le 1^{er} février 2005.

Forum « Place aux citoyens » et Forum des générations

Avec le forum « Place aux citoyens », le gouvernement a voulu associer les Québécois aux choix à faire et aux décisions à prendre afin de relever les défis déterminants que posent les changements démographiques et la situation des finances publiques.

Le forum de discussions s'est déroulé à Saint-Hyacinthe le dimanche 22 août 2004. Il a permis à près de 140 personnes, soit 53 citoyens, 56 élus et leaders socio-économiques et 30 observateurs de la Montérégie Est de se prononcer sur les grands enjeux de développement du Québec.

Le point culminant des forums régionaux fut sans contredit le Forum des générations qui lui, s'est tenu les 13 et 14 octobre. Ce forum réunissait les présidents des conférences régionales des élus et les leaders nationaux du Québec. Cet événement, sous la présidence du premier ministre avec l'appui des coprésidents des forums, a permis d'établir le plan d'action du gouvernement en lien avec les commentaires et les propositions recueillis lors des forums régionaux. À cet effet, la CRÉ Montérégie Est et les autres conférences du Québec étaient invitées à déposer le rapport final du Forum « Place aux citoyens ». Cet événement s'est conclu par la signature d'un protocole d'entente entre le gouvernement du Québec et les présidents des 21 conférences régionales des élus.



Consultation sur le plan de développement durable du Québec

En novembre 2004, le gouvernement du Québec et plus particulièrement le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, déposait son projet de Plan de développement durable ainsi qu'un avant-projet de loi. Suite au dépôt dudit projet, une consultation publique s'organisait afin de recueillir l'avis de la population, des organismes, etc. Par la même occasion, les conférences régionales des élus du Québec étaient invitées à émettre leurs commentaires sur l'ensemble du projet ainsi que sur l'avant-projet de loi.

La CRÉ a donc répondu positivement à l'invitation du ministre et a déposé un avis relatif au plan proposé. En effet, la Montérégie Est est une région très préoccupée et sensible au concept du développement durable. Certaines régions en ont même fait leur créneau d'excellence. Dans son avis, la CRÉ propose donc au gouvernement du Québec un véritable partenariat et une concertation du milieu pour favoriser la mise en œuvre de son Plan de développement durable.

Activités | de concertation

Participation au Colloque sur le développement social

Un colloque sur le développement social se tenait du 27 au 29 octobre 2004 à Chicoutimi. Ce colloque proposait de prendre la mesure des transformations en cours et de tracer les enjeux et les perspectives d'avenir afin d'envisager les nouveaux rôles dévolus aux différents acteurs du développement social et du développement des communautés dans le contexte de la reconfiguration de l'État.

Considérant la pertinence du colloque, le conseil d'administration de la CRÉ a demandé à M^{me} Louise Gagnon-Lessard de le représenter compte tenu de son implication en matière de développement social en Montérégie. M^{me} Gagnon-Lessard a accepté et elle a fait un compte rendu du colloque lors de son retour.

Visite à la CRÉ de la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Le conseil d'administration de la CRÉ a reçu, lors de la séance du 7 octobre 2004, la visite de la ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M^{me} Françoise Gauthier. La ministre était accompagnée de M. Gérard Boutin, directeur général du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction de la Montérégie Est.

Dans un premier temps, M. Boutin a résumé la situation de l'industrie agroalimentaire sur le territoire de la Montérégie Est. Il a été clairement démontré que l'agroalimentaire est un secteur en développement et qu'il occupe une place importante au sein du développement économique régional.

Dans un deuxième temps, la ministre a fait un exposé concernant la vision du gouvernement face au développement de l'industrie agroalimentaire et elle a présenté le portrait de la Montérégie Est qui, dans les faits, regroupe 70 % des activités bioalimentaires de l'ensemble de la Montérégie.

La ministre s'est également livrée à une longue période d'échanges avec les administrateurs pour terminer la rencontre par un point de presse.

Rapport d'enquête sur les services existants pour les enfants 0-5 ans et leur famille

En 2003, le CRDM et des représentants de divers organismes signaient une entente spécifique « Pensons et agissons famille » d'une durée de douze mois, se terminant au 30 septembre 2004. Cette entente montréalaise portait sur les deux volets suivants :

Le développement des services de garde à la petite enfance

Pour le secteur de la famille et de l'enfance, l'année 2004-2005 aura été riche en réalisations. La région de la Montérégie déposait, en mai 2004, ses recommandations d'attribution des dernières places dans le cadre de la fin du développement du réseau des services de garde à la petite enfance. Avec cette attribution, la région affichera un taux de couverture de 93 % des besoins de garde des familles. La répartition équitable des services dont fait foi le faible écart du taux de couverture entre les MRC permet d'affirmer que la régionalisation de ces services a atteint ses objectifs pour le bénéfice des familles de la région.

Les services à la famille et à l'enfance

Le deuxième volet consistait à faire une enquête faisant état des services offerts par les services de garde régis et par les organismes communautaires pour les enfants 0-4 ans et leur famille en Montérégie. Suite à l'abolition du CRDM, la CRÉ Montérégie Est a été mandatée pour assurer la conclusion de l'entente spécifique.

Les données ont été recueillies par territoire de CLSC. Le rapport d'enquête a été présenté dans un premier temps pour l'ensemble de la région administrative de la Montérégie. Suite à la demande du comité de gestion de l'entente spécifique, le rapport a été divisé de façon à tenir compte des limites territoriales des trois conférences régionales des élus.

Le rapport d'enquête est terminé depuis le mois de décembre. L'entente spécifique s'étant terminée en septembre 2004, il n'y a toutefois plus de fonds disponibles. Ainsi, c'est la CRÉ Montérégie Est qui a dû assumer, jusqu'à ce jour, les frais excédentaires pour livrer un rapport sur la base territoriale des CRÉ. Considérant qu'il s'agit d'un dossier issu du CRDM, des démarches sont actuellement en cours afin de compléter le montage financier qui permettrait de faire la diffusion dudit document.

Mécanisme d'harmonisation CRÉ-CMM

Comme le stipule la Loi 34 sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (MDERR), les CRÉ opérant sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) se doivent d'établir, avec cette dernière, un mécanisme d'harmonisation des pouvoirs et des responsabilités. Dans ce cadre, des pourparlers ont eu lieu entre les sept CRÉ du grand Montréal et une première proposition, pour discussions, a été acheminée par la CMM à ces mêmes CRÉ. Il y a tout lieu de croire que dans ce dossier, une entente sera paraphée entre les différentes parties à l'automne 2005.

Activités de *représentation*

Commission jeunesse Montérégie

Christiane Marcoux
Conseillère, St-Jean-sur-Richelieu

Réseau québécois des intervenants régionaux en paysage

Hubert Chamberland
Président, Covabar

Comité de pilotage du Programme de mise en valeur du milieu forestier - Volet II

Chantal D'Auteuil
Corporation bassin versant Baie-Missisquoi
René Walaszczyk
Fédération de l'UPA de St-Hyacinthe

Comité d'analyse des projets - Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - volet II

Olivar Gravel
Préfet, MRC du Bas-Richelieu
Nathalie Ward
Conseillère en développement, CRÉ Montérégie Est
Christiane Marcoux
Conseillère, St-Jean-sur-Richelieu

Comité consultatif communautaire d'Aéroports de Montréal (ADM)

Représentants de la CRÉ Montérégie Est dans la banque de candidats potentiels

Diane Bouchard
Tourisme, CLD du Bas-Richelieu
Arthur Fauteux
Préfet, MRC Brome-Missisquoi
Marcel Robert
Maire, Ville de Sorel-Tracy
Gilles Dolbec
Préfet, MRC Le Haut-Richelieu
Sylvain Berthiaume
Directeur général, CRÉ Montérégie Est

Université de Sherbrooke Assemblée générale annuelle (Période de trois ans jusqu'au 2 octobre 2005)

Michel Gariépy
Valotech

Participation à la journée d'étude intitulée : « Femmes et développement régional : les défis de la nouvelle gouvernance »

Guylaine Maltais
Comité Condition féminine

Représentant au conseil d'administration du Réseau régional de services-conseils agricoles

Rosaire Houle
Préfet, MRC Rouville

Comité de gestion de l'entente spécifique en culture

Comité de condition féminine en développement régional de la Montérégie (CCFDRM)

Table régionale de concertation en recherche, développement et transfert technologique forestier de la Montérégie

Comité d'analyse de projet - Fonds de développement de l'offre touristique (FDOT) de l'Estrie

Nathalie Ward
Conseillère en développement, CRÉ Montérégie Est

Conseil d'administration de la Corporation Fonds d'aide à l'entreprise (FAE)

Sylvie Lacroix, *directrice générale, CE Haut-Richelieu*

Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie (CDBM)

Service d'exportation Montérégie Est (SEME)
Conseil d'établissement du CFP des Patriotes
Comité de transition CRDM-CRÉ

Comité de gestion du Fonds de développement de l'offre touristique (FDOT) de l'Estrie

Sylvain Berthiaume
Directeur général, CRÉ Montérégie Est

Table Québec-Régions

Service d'exportation Montérégie Est (SEME)
Comité de transition CRDM-CRÉ

Arthur Fauteux
Préfet, MRC Brome-Missisquoi

Association touristique régionale de la Montérégie (ATRM)

Marcel Robert
Maire, Ville de Sorel-Tracy



Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est

325, boul. Raymond-Dupuis, 2e étage, bureau 200
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5H6

Téléphone : 450 446-6491 | Télécopieur : 450-446-1942
Courriel : info@monteregie-est.org